



ADAM BULLETIN de LIAISON Décembre 2019 – n° 31

Ce bulletin est distribué par messagerie électronique ainsi que par tirage papier limité à 100 exemplaires, par respect de l'environnement, pour diffusion par les membres de l'association à leurs voisins et amis.
Association ADAM, Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 MONTBONNOT SAINT- MARTIN

Tous nos vœux pour 2020 !

Le mot du président 2019

par Nicolas Campet

L'année 2019 se termine sur une note d'optimisme malgré une saison apicole difficile. Les ruches inspectées récemment étaient toutes en bonne santé. Il faudra toutefois rester vigilants jusqu'à la sortie de l'hiver afin que nos abeilles ne manquent de rien.



La fête des abeilles, du miel et de la nature a été un grand succès grâce à l'implication de nos adhérents qui ont donné de leur temps pour préparer et animer les différentes activités : livres, jeux, quizz et bien sûr les démonstrations d'extraction de miel (voir photos ci-contre © ADAM). Petit clin d'œil à l'association *Label Abeille* avec laquelle nous avons amicalement partagé la ruche vitrée pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Lors de cet événement, nous avons pu apprécier l'engouement et le sincère intérêt des visiteurs pour

la préservation de la biodiversité et pour les abeilles. Un public de plus en plus concerné par les enjeux, les comportements à adopter au quotidien et à la lutte contre l'utilisation des pesticides et autres néonicotinoïdes.

Une année 2019 durant laquelle nous avons concrétisé l'ouverture du rucher de Saint-Hugues à Biviers, sur un joli site susceptible d'accueillir une vingtaine de ruches. N'hésitez pas à demander des emplacements.

2020 arrive donc à grands pas, l'association continuera à mettre toute son énergie pour sensibiliser et accompagner de plus en plus de monde à l'apiculture.

Vous êtes chaleureusement conviés à notre Assemblée Générale qui se tiendra le jeudi 6 février 2020 dans les locaux des ateliers associatifs à Montbonnot-Saint-Martin. Elle sera suivie d'un pot de bienvenue

Merci de penser à renouveler votre adhésion pour 2020.



Conduite du rucher : recommandations pour l'hiver

par Bruno Colladant

1- **TRANQUILLITÉ NÉCESSAIRE AUX ABEILLES** : hiver = période de repos pour les abeilles : il est important de veiller à leur tranquillité. Il faut ainsi élaguer les branches à proximité, baisser les grilles pour empêcher l'intrusion de rongeurs, poser un filet pour gêner le pic-vert... La planche d'envol doit être dégagée (en douceur) des abeilles mortes, de la neige ou de la glace, des feuilles mortes afin que l'air se renouvelle dans la ruche et que les abeilles puissent décoller et se poser sans encombre lors des vols de propreté. Les ruches peuvent rester complètement enfouies sous la neige sans en souffrir.

Toute agitation produite dans le groupe des abeilles le désagrège, provoque l'engourdissement et la mort de celles qui s'écartent du groupe et l'agitation est accompagnée d'une consommation exagérée de nourriture.

2- **SUCRE EN PÂTE** : en fonction de la rigueur (ou non-rigueur) de l'hiver, les abeilles vont entamer plus ou moins leurs réserves de miel. Il devient donc nécessaire d'apporter un complément de nourriture solide appelée « candi ».

- 3- **INCONVÉNIENTS D'UNE NOURRITURE LIQUIDE** : il est très nuisible de donner la nourriture sous forme liquide tant qu'il fait froid car elle incite les abeilles à sortir et stimule la ponte trop tôt alors que la ponte de la reine doit reprendre tout naturellement et dans une mesure proportionnée aux conditions climatiques, aux ressources en nectar et en pollen, à la force des colonies, à l'état physique de la reine...
- 4- **REVUE DU MATÉRIEL** : il faut profiter de cette période hivernale pour nettoyer, réparer ou compléter le matériel en vue de la prochaine saison. Il est recommandé de changer chaque printemps deux cadres neufs contre deux cadres anciens dont les cires sont saturées en résidus de pesticides et les cellules rétrécies par les cocons des larves d'abeilles (par ruche). Il faut nettoyer et réparer les cadres des hausses qui seront mises en place mi-avril – début mai. Les outils (lève-cadres, spatules, lames) doivent être trempés dans de l'eau de Javel ou bien désinfectées à la flamme pour tuer tous les parasites, bactéries, virus et champignons qui s'y trouvent et attendent la prochaine saison pour proliférer.
- 5- **HEURES DE LOISIRS** : les longues soirées d'hiver sont propices à tout apiculteur pour consulter les livres, revues et journaux apicoles. Il est temps pour lui de relire son carnet d'observations pour préparer son plan de campagne : commande d'essaims, de reines, de matériels... Il lui est possible aussi de participer à des séances de formation dispensées par les syndicats apicoles de la région.

Brèves de rucher : une bonne nouvelle... et quelques ouvrages

par Pierre Le Loarer

À propos des interdictions de pesticides, enfin une bonne nouvelle : le Tribunal administratif de Nice vient d'annuler, le 29 novembre dernier, la mise sur le marché du *Transformer* et du *Closer*, deux insecticides tueurs d'abeilles de la société Dow Agrosiences, filiale de Dow Chemical) et de condamner l'Agence nationale de sécurité sanitaire et environnementale (ANSES) et Dow Agrosiences à payer 1500 euros chacune, aux trois organisations requérantes (cf. <http://nice.tribunal-administratif.fr/A-savoir/Communique-de-presse/Interdiction-de-commercialisation-de-deux-produits-pesticides>) : Générations futures, Union nationale de l'apiculture française et Agir pour l'environnement.

En cette période de fin d'année, rappelons – pour les amoureux des abeilles et des beaux livres – deux superbes parutions toujours disponibles aux éditions Hozhoni : *Les routes du miel* par le photographe **Éric Tourneret** et la rédactrice **Sylla de Saint-Pierre**, et *Le génie des abeilles* par les mêmes auteurs associés à **Jürgen Tautz**.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient suivre tout au long de l'année la vie des abeilles et du rucher, **Paul et Gilles Fert**, apiculteurs et chercheurs bien connus, proposent un *Agenda Rustica des abeilles et du rucher 2020* qui donne mois par mois, semaine après semaine, des conseils techniques (entretien du rucher, nourrissage, etc.), administratif (déclaration obligatoire des colonies), des connaissances sur l'abeille, mais aussi des citations liées aux abeilles et le calendrier des miellées et floraisons selon les périodes et le climat.

Pour tout apiculteur amateur qui souhaite surtout établir un suivi précis de ses ruches, le *Livre de bord de l'apiculteur : mon rucher au fil des mois* par **Henri Clément** aux éditions Rustica également, semble plus adapté (conseils professionnels très détaillés, fiches détaillées – à remplir dans l'ouvrage – ruche par ruche et, en plus, fiches de suivi de ruche détachables que l'on peut placer sous le toit de chaque ruche).

Pour intéresser les jeunes au monde des abeilles et à l'apiculture, **Fabrice Allier**, ingénieur agronome à l'Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation (ITSAP dont le site www.itsap.asso.fr mérite d'être consulté), vient de publier *La ruche et les abeilles à hauteur d'enfant* aux éditions du Rouergue (92 pages). Cet ouvrage est destiné à celles et ceux qui souhaitent transmettre ces connaissances à des jeunes et les accompagner dans leur découverte de l'apiculture. Des schémas, des photographies et des propositions d'ateliers pratiques ponctuent ce guide (pour feuilleter un extrait, consulter : <https://www.lerouergue.com/catalogue/la-ruche-et-les-abeilles-hauteur-denfant>).

Sur l'agenda 2020 d'A.D.A.M.	Pour nous contacter
<p>Prochaines réunions du C.A. de 19h à 20h30 dans les locaux des ateliers associatifs de la mairie de Montbonnot Saint-Martin : <u>les premiers jeudis de chaque mois</u> (sauf pour Janvier) : 9 janvier, 6 février, 5 mars.</p> <p>Session d'encagement de reines : reprendra à l'été prochain.</p> <p>Activités diverses : consulter le site Web d'ADAM.</p> <p>Animation dans les écoles : renseignements auprès de Gilles DAGAND (06 99 21 38 35).</p> <p>Site Web : http://www.apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr</p>	<p>Association A.D.A.M., Casier n° 14, mairie de Montbonnot, 38330 Montbonnot Saint-Martin</p> <p>Président : Nicolas CAMPET Vice-Président : Hugues LORTAT-JACOB, Secrétaire : Anne LORTAT-JACOB Secrétaire adjoint : Philippe KOCH Trésorier : Michel CAZAL Trésorière adjointe : Chantal QUATREFAGES</p> <p>Contact par courriel à : contact@apiculteurs-amateurs-montbonnot.fr</p>